L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 27 JUIN.

Causerie Scientifique.

Les grands travaux de l'art de l'ingénieur.—Effets météorologiques de l'isthme de Suez.—M. Roudaire. La mer intérieure de l'Algérie: possibilité de sa création; ses avantages; ses conséquences.—M. Stamm: Le percement du mont Blanc.—Palais des reptiles: le protée.—L'Anglais, son chateau et son chien.—Rectification.

Depuis le commencement de ce siècle et surtout dans ces dernières années, les ingénieurs ont fait de tels progrès dans leur art, ils ont donné tant de preuves de leur puissance, ils ont accompli tant de prodiges qu'ils peuvent concevoir et mettre au jour les projets les plus audacieux sans que nul ne se récrie et ne les regarde comme des rêveurs, des fous ou des insensés. Ils en sont venus à ce point d'orgueil et de vertige, qu'ils ont su faire partager par tout le monde, qu'ils ne considèrent plus rien comme excédant les forces et les moyens d'action dont ils disposent. Ils proposeraient demain de changer, de corriger, de bouleverser la face de la terre qu'ils trouveraient des adhérents, des promoteurs ardents, et qu'ils parviendraient à réaliser leurs plans téméraires.

Qui sait si ce que l'on appelle la fin du monde, la dislocation de notre petite planète ne sera pas avancée de beaucoup par les extravagantes imaginations des savants. Déjà ils percent les montagnes, les isthmes; ils dessèchent les lacs et font reculer la mer, l'Océan même, devant leurs digues et leurs travaux. Ils changent à leur gré les climats et fertilisent les sables stériles du désert, en y provoquant les pluies bienfaisantes et fécondes.

Qu'on ne croie point que j'exagère et que j'avance là quelque chose au hasard. Qui ne sait que depuis le percement de l'isthme de Suez, il pleut assez fréquemment là où jamais auparavant ne tombait une goutte d'eau, et qu'une vaste étendue de terre autrefois improductive est aujourd'hui couverte de cette végétation luxuriante propre aux climats intertropicaux.

Un tel succès est bien fait pour échauffer l'imagination et pour la pousser vers des entreprises plus grandioses encore. C'est ainsi qu'est né le projet de créer une mer intérieure sur les confins de nos possessions africaines entre l'Algérie et la Tunisie.

Le capitaine d'Etat-major E. Roudaire, chargé en 1875 d'opérer au sud des monts Aurès une reconnaissance topographique, a constaté qu'il existait là une vaste dépression du sol dont les bassins des chotts Melrir et Sellem occupent le fond. Ces chotts se trouvent au-dessous du niveau de la mer, et leur aspect offre les indices évidents d'un séjour antérieur des eaux de la mer. Cette constatation a conduit le savant officier à rechercher dans les récits des anciens s'il ne trouverait point la confirmation de l'existence d'une baie, d'un golfe ou d'une mer intérieure dans ces régions, et tous ont répondu, depuis Hérodote jusqu'à Ptolémée, qu'en effet autrefois les flots de la mer arrivaient jusqu'aux pentes extrêmes de l'Aurès. Cela s'appelait baie ou golfe de Triton, puis lac Triton, lac de Pallas et lac des Tortues, à mesure que la communication avec la mer Méditerranée devenait plus petite et plus imparfaite jusqu'à se combler entièrement.

Des recherches du capitaine Roudaire, il résulte que le canal qui unissait les Chotts à la mer s'est fermé peu à peu par les sables accumulés au fond du golfe de Gabès ou petite Syrte. Il suffirait donc de déblayer l'ancien canal pour rétablir les choses dans leur premier état. C'est environ dix kilomètres de sable à percer. Les dépenses seraient minimes en comparaison des immenses avantages qui résulteraient de la création d'une étendue d'eau de cent lieues de longueur sur quinze à vingt de largeur.

Outre les grandes facilités données au commerce, qui seraient considérables et augmenteraient d'une façon notable la prospérité de notre colonie, cette mer répandrait tout autour d'elle une fertilité, une fécondité oubliée, inconnue depuis longtemps dans ces contrées. Ce projet peut ressembler au premier abord à un rêve, il n'en est pas moins réalisable et pratique. Il se fait plus remarquer par les conséquences grandioses qui suivraient sa réalisation que par les difficultés à vaincre pour son exécution.

En France, dès qu'un de nos compatriotes propose d'exécuter une œuvre avantageuse, utile et glorieuse, il ne manque pas de gens pour crier à l'impossible et pour s'opposer au progrès dès qu'on le leur montre. Il en a été ainsi pour la proposition de M. Roudaire. Depuis qu'il a fait connaître ses conclusions aux sociétés savantes, depuis que son mémoire est dans toutes les mains, ce n'est plus dans un certain monde qu'un tollé général soulevé contre lui et surtout contre son projet.

C'est ainsi M. Fuchs qui prétend que les déterminations d'altitude sont erronées et que les côtes de vingt, trente et quarante mètres au-dessous du niveau de la mer ne s'observent point dans les Chotts, où cependant M. le capitaine Roudaire n'a pas été seul à les constater. Avant lui et comme lui, MM. Vuillemot, Moris, Dubocq, Duveyrier et Ville les avaient reconnues.

C'est un honorable botaniste, membre de l'Institut, qui pleure sur les cinq mille dattiers qu'il faudra détruire à 100 fr. pièce, cela fera 500,000 francs. Il n'y a pas là de quoi se désoler, et si les dattiers ne peuvent plus vivre dans le voisinage de la mer algérienne, ne s'établira-t-il point une compensation bien autrement rémunératrice dans la végétation variée qui sortira du sol fécondé par les pluies dues à l'évaporation de l'eau sur toute la surface de la mer?

C'est encore un géologue d'Alger qui, ayant soutenu dans un livre que jamais le désert de Sahara n'a été recouvert par des eaux marines, ne peut laisser s'accréditer ce qu'il considère comme une hérésie, que le bassin des Chotts a été autrefois en communication directe avec la mer, il ne peut l'admettre. L'opinion de ce savant serait sérieuse et mériterait d'être prise en considération si elle était fondée sur d'autres bases qu'un examen superficiel du bassin des Chotts. M. Pomel n'y a point vu les vestiges d'un séjour plus ou moins prolongé des eaux marines, pour lui tout rappelle la stagnation des eaux douces.

Les dépôts, les alluvions laissés par les eaux ne renferment que des animaux et des plantes propres aux eaux douces, par conséquent c'est un lac qui, autrefois, a existé là, et non une mer. Mais ce n'est pas à une étude rapide de la surface du sol que le savant contradicteur de M. Roudaire eût dû s'attacher. Il eût été convenable qu'il poussât son exploration du terrain constitutif de ces régions, plus avant et surtout plus profondément. En effet, le capitaine Roudaire, loin de nier l'existence des lacs d'eau douce pendant un temps plus ou moins long, indique que ceux-ci, par la force des choses, ont succédé à la mer intérieure, et leurs dépôts se sont naturellement superposés aux dépôts maritimes plus anciens.

Si donc M. Pomel ne recueille dans le chott Melrir que des coquilles et des débris lacustres, qu'il ne s'en étonne pas, il ne peut pas en être autrement tant qu'il ne s'adresse qu'à la surface. On conçoit et l'on comprend le dépit qui peut saisir au cœur un savant quand il voit s'écrouler l'échafaudage scientifique qu'il a mis tous ses soins à élever. Mais l'histoire de la science est toute remplie de faits de ce genre, de mésaventures pareilles. Les générations se succèdent et les croyances scientifiques se renouvellent comme elles. C'est là l'un des principaux mérites de la science, elle ne s'immobilise pas; elle a rejeté l'autorité des maîtres anciens pour ne suivre que celle de l'expérience. C'est là où réside la cause de ses progrès incessants, mais aussi de l'incertitude continuelle où se trouve jeté l'esprit humain qui n'ose s'arrêter à une théorie quelconque, celle qui est en faveur aujourd'hui devant être rejetée demain. Que le savant algérien se résigne, il a démontré la non-existence d'une mer saharienne, ses conclusions ont été la vérité scientifique pendant deux ans. N'est-ce pas assez? Aujourd'hui des faits nouveaux se produisent ou arrive par des observations plus rigoureuses et par une judicieuse critique des textes anciens à prouver l'existence en Afrique, non seulement probable, mais réelle, d'une mer intérieure, il n'y a qu'à s'incliner. Pourquoi vouloir lutter contre les courants scientifiques qui emportent et entraînent toutes les opinions. L'homme peut-il prétendre à la vérité absolue et dire au progrès, tu n'iras pas plus loin.

Que M. le capitaine Roudaire laisse crier ses envieux et ses détracteurs, qu'il s'affermisse dans son dessein, qu'il continue ses belles et fructueuses recherches, et qu'il dote notre belle colonie d'un élément nouveau de richesse et de prospérité.

Quels seront pour le climat de l'Europe et de la France en particulier, les effets de cette gigantesque et admirable création. Ils seront sans aucun doute peu sensibles, et, en tous cas, bienfaisants. Les pluies seront probablement un peu plus abondantes sur tout le littoral méditerranéen; la température y sera plus uniforme et plus égale, la chaleur de l'été sera moins excessive, le froid de l'hiver moins intense. On a prétendu que les glaciers des Alpes prendraient plus d'extension. C'est là une crainte chimérique et que rien n'autorise. Aussi, n'est-ce pas là une considération qui doive empêcher de prêter une sérieuse attention à un projet d'un savant ingénieur alsacien, M. Stamm. Ce dernier s'appuyant sur la réussite du percement du mont Cenis, sur l'avancement des travaux du tunnel du Saint Gothard propose le percement d'un nouveau tunnel à travers le massif du mont Blanc, pour l'établissement d'une nouvelle ligne de chemin de fer reliant la France et la Suisse à l'Italie. Le nouveau chemin aurait 53 kilomètres de longueur dont 14 ou 15 environ pour le tunnel, suivant le tracé adopté et suivant la hauteur où serait situé le point d'attaque du Mont Blanc. Les dépenses sont évaluées à 60 millions. C'est, on le voit, peu de chose.

M. Stamm, dans son mémoire présenté dernièrement à la Société industrielle de Mulhouse, rappelle les travaux de ses devanciers. Car d'autres avant lui ont eu la même pensée, ont mis au jour le même projet dont l'utilité, dont la nécessité s'impose de plus en plus chaque jour. La France ne dispose, pour communiquer avec l'Italie, que de deux voies, celle de la Corniche et celle du Mont-Cenis. L'Allemagne en a quatre, et l'on en projette déjà une cinquième. Nous ne pouvons laisser longtemps subsister un tel état de choses, si nous voulons conserver dans ce pays notre influence et nos relations commerciales. Quant aux considérations stratégiques, elles sautent aux yeux d'elles-mêmes. On peut, il est vrai, objecter la neutralité du Faucigny déclarée par les traités de 1815, mais la même objection s'élève contre un projet de percement du grand Saint Bernard.

Mais est-ce que les traités de 1815 ne sont pas depuis longtemps déchirés? Les avantages de l'entreprise sont considérables: Paris, Lyon, Genève mises en rapport plus direct, en communication plus rapide avec Milan, ont tout intérêt à voir se réaliser ce projet. Quant aux difficultés de l'entreprise, elles ne sont plus insurmontables.

Le chemin projeté par M. Stamm partirait d'Aoste dont l'altitude au dessus du niveau de la mer est de 600 mètres, et s'élèverait par des pentes de 14.99 pour mille jusqu'à Courmayeur à l'altitude de 1050 mètres, après avoir traversé la Doire sur un pont de deux cents mètres.

Au sortir de Courmayeur, il s'engagerait dans le grand tunnel, long de 14,800 mètres et atteindrait Chamonix entre 1,050 et 1,060 d'altitude. De Chamonix, il descendrait vers les Houches, Saint-Gervais et Sallanches par des pentes de 18 et de 19 pour mille. Le point culminant du chemin serait dans l'intérieur du tunnel et aurait une altitude de 1,302 mètres seulement au-dessus du niveau moyen des eaux de la mer.

—

Dans tous les comptes-rendus et récits des visites faites dans ces temps derniers au nouveau palais des reptiles, j'ai constaté avec regret qu'on ne parlait point d'un animal singulier, fort rare, qui ne se trouve que dans les lacs souterrains de la Carniole et dans les grottes d'Adelsberg. On le nomme *proteus anguinus*; en français Protée. C'est un batracien urodèle. Son museau est long et un peu aplati; ses pattes courtes et arquées, se terminent par trois doigts; sa peau est fine, demi-transparente et d'une teinte rose pâle, comme la peau humaine. Des deux côtés de la tête, le protée porte des branchies en loupes, qui ne disparaissent jamais. Il ressemble par là aux larves des salamandres et des tritons ses voisins au Jardin-des-Plantes. C'est en quelque sorte une larve permanente. Le protée possède ordinairement cinquante neuf vertèbres: trente-deux de la tête au bassin, deux pour ce dernier et vingt-cinq pour la queue. La longueur totale de l'animal atteint 40 et quelquefois 50 centimètres. Le protée est de tous les animaux celui dont les globules sanguins sont les plus gros.

Il n'a pas d'yeux et vit toujours dans l'obscurité. La lumière même diffuse, même celle des lampes, l'impressionne vivement et l'affecte douloureusement. Si on le laissait longtemps exposé aux rayons lumineux, la teinte de sa peau deviendrait grise et l'animal ne tarderait point à succomber.

Ce malaise que lui cause le jour fait qu'on a soin de procurer au protée de sombres et fort obscures retraites. Telle est celle que lui ont ménagée les habiles professeurs du Muséum. Mais le but poursuivi est si complètement atteint qu'il est impossible d'apercevoir l'animal exposé, il faut donc croire l'étiquette pour ainsi dire sur parole et ne chercher point à pénétrer au delà. L'animal est-il dans son aquarium, n'y est-il point? Qui le sait?

Un Anglais se présenta, dit-on, un jour chez un habile peintre de miniatures.

—Je voulais avoir sur cette petite tabatière la représentation de mon château. Je voulais encore devant le château la niche de mon chien et dans la niche le chien. Quand je mettrai la tabatière dans ma poche, le chien sortira de sa niche, quand je la prendrai, il rentrera. Pouvez-vous vous charger de ce travail? Vous comprenez bien. Dans ma poche, le chien est dehors et veille; en dehors de ma poche, il est dans la niche, il dort.—L'artiste retint son sérieux, il débattit longuement les conditions de la peinture, en exagéra les difficultés et accepta la commande. Un mois après, l'Anglais revenait et l'artiste lui présentait une miniature superbe, château, parc, niche, etc., tout s'y trouvait, les conditions posées avaient été suivies.—Mais je ne vois point le chien, dit l'Anglais.—Il est dans la niche où il dort, répondit l'artiste; il sortira quand vous mettrez la tabatière dans votre poche.—L'Anglais fut satisfait de cette réponse, paya généreusement l'artiste et s'en alla content.

Voilà ce qu'on raconte dans les ateliers de peinture quand il pleut. Est-ce que le Protée invisible du Jardin des Plantes ne ressemble un peu trop à la mauvaise plaisanterie [illegible]

L. CHARMOLUE.

FEUILLETON.

L'AMIE DU ROI.

ROMAN HISTORIQUE.

Par Armand LAPOINTE.

VI.

Aussitôt le jeune homme qui se trouvait en face d'elle, sur la place, poussa un cri de joie.

—La voilà! murmura-t-il en tendant ses bras vers la jeune fille, mais elle ne le vit pas, son attention semblait éveillée par le chant des marins français.

—Qu'aimer est une douce chose, reprit le personnage mystérieux, et que Dieu, qui nous donna la vie, nous fit un noble cadeau, puisqu'on la peut si bien employer. Que ces gens de France sont heureux! ils mêlent de l'amour même à leurs chansons de matelots! Aimer! ce mot seul fait couler dans tout mon être je ne sais quelle sensation pleine d'ivresse et de joie. Je me sens doublement grand, doublement fort, doublement charitable et bon depuis que j'aime! Merci, Elbé, merci, ma bien-aimée, de m'avoir fait aimer! Merci de l'amour que je vous porte! Dormez en paix, mon ame, que mon amour monte jusqu'à vous comme un encens d'adoration que l'on brûlerait à vos pieds, qu'il vous entretienne de celui qui vous aime et qui trouve que loin de vous tout est tristesse et désenchantement. Rêvez de moi, ma chère âme, il y a bien des nuits que votre serviteur ne fait plus autre chose que songer à vous et que votre image adorée illumine tous ses sommeils!

Mais Elbé, l'oreille attentive aux chants des marins, n'entendait pas cette ardente invocation.

Les refrains de ces chants vint sur ses lèvres, et elle répéta avec les matelots dont les voix n'arrivaient plus qu'indistinctement sur la place:

Vogue mon vaisseau!
Que le vent rapide
Promptement te guide
Vers un ciel nouveau!

La voix d'Elbé, jeune et fraîche, vibra dans l'espace comme le son d'un instrument enchanté.

L'amoureux tressaillit, écouta et eut un geste de dépit, presque de colère.

—Ces chants de France, se dit-il, je les aimais tout à l'heure, mais sur les lèvres d'Elbé, ils me sont odieux, car là où est le cœur est aussi la patrie! Je suis Suédois, moi, et je ne veux pas qu'elle aime un autre sol que celui qui m'a vu naître.

Et, aussitôt, comme s'il eût cédé à une pensée subite, il entonna un chant suédois.

Cette voix, Elbé la connaissait. Et si quelqu'un eût été placé à ses côtés, il l'eût vu rougir et diriger son regard vers la place où l'on apercevait facilement l'amoureux.

—Ciel, le roi! s'écria la jeune fille, très émue.

Elle fit un pas en arrière, rentra dans l'appartement, se dissimula derrière les rideaux, et, toute tremblante, ferma la fenêtre.

Le roi,—car c'était bien Gustave-Adolphe,—cessa de chanter, envoya des baisers à pleine main vers l'hôtel de Brahé et regagna tout doucement le palais.

Quand il eut disparu à l'angle de la place, le personnage embusqué sous le porche de l'hôtel sortit de l'ombre, poussa un: Hum! hum! sonore et se dit à lui-même:

—Allons, ami Waldo, je crois que tu n'as point perdu ta soirée, mon camarade; un secret du roi, cela doit valoir cher!

Et l'inconnu capitaine prit le chemin du port.

Ce n'était pas sans un certain regret que la reine-mère avait renoncé à la régence. On avait dû, pour obtenir ce résultat et placer tous les pouvoirs entre les mains d'un roi qui sortait à peine de l'adolescence, exercer une pression sur l'esprit de Christine, en lui faisant remarquer que la Suède ayant à cette époque trois grandes guerres à soutenir, une administration partagée entre la reine-mère, le duc Jean d'Ostrogothie et six sénateurs, ne pouvait qu'être sujette à une lenteur préjudiciable aux affaires, et devait nécessairement manquer de cette spontanéité de décision si utile en pareil cas.

La situation de la Suède était des plus critiques. Christine le comprit; cependant elle ne céda que devant la décision des États assemblés à Nykœping, qui jugèrent que la prudence de Gustave-Adolphe étant suffisamment prouvée par sa conduite avec le Danemarck, il était ridicule et même dangereux pour la nation d'astreindre le jeune roi à une loi de régence qui ne semblait pas faite pour lui.

Une autre considération détermina la reine-mère à se démettre de ses pouvoirs. L'extrême jeunesse du roi excluait l'idée d'un mariage immédiat; or, comme il n'est point de cour possible sans reine, tant que le roi ne serait pas marié, Christine restait réellement reine.

L'attitude que prit Gustave-Adolphe dès que les États lui eurent déféré d'une manière unanime l'autorité suprême, démontra à Christine qu'elle s'était trompée dans ses prévisions. Gustave-Adolphe commença par déclarer que puisque la reine sa mère et le duc Jean *souhaitaient d'être déchargés* de la tutelle que Charles IX leur avait confiée, et que l'État le jugeait capable d'administrer le royaume par lui-même, il croyait devoir déférer à leurs *très humbles et très fidèles instances*; qu'il se chargeait donc du gouvernement.

Cette interprétation de la conduite de la reine-mère [illegible] complètement celle-ci sur les intentions de son fils; elle reconnut qu'il n'abandonnerait rien de ses pouvoirs et que son rôle, à elle, devait désormais se borner à celui de mère du roi; mais comme elle était ambitieuse pour son second fils, elle ne voulut pas quitter la cour et s'attacha même par le soin qu'elle prit à s'entourer de nombreuses filles d'honneur, toutes jeunes et jolies, à la rendre brillante et joyeuse. C'était le moyen d'attirer près d'elle le jeune roi aussi brave à la guerre qu'amoureux des plaisirs. La passion que conçut Gustave-Adolphe pour Elbé de Brahé vint encore déranger les projets de Christine. Elle voulait bien que le roi eût des amourettes, mais elle ne voulait pas d'une passion sérieuse qui pouvait placer sur le trône de Suède une de ses sujettes. Dans ce cas, mieux valait un mariage avec quelque riche princesse apportant à la Suède une grosse dot et une alliance utile.

Du reste, au moment où nous mettons nos personnages en scène, l'amour du roi pour Elbé de Brahé n'était encore connu que de trois personnes: Gustave-Adolphe, Elbé et le capitaine Waldo: mais il ne devait pas tarder à être le secret de la comédie.

[illegible] de Christine, [illegible] appartements du palais, Gustave-Adolphe, retiré dans son cabinet, travaillait avec le chancelier Axel Oxenstiern. Un courrier arrivé dans la journée, avait apporté du camp [illegible] d'importantes dépêches.

[illegible] de Brahé et Ponthus de la Gardie [illegible] au palais dans la soirée.

[illegible] fut immédiatement [illegible] Gustave-Adolphe.

—Je vais demander au roi la [illegible] de vous présenter à lui, mon vieux Ponthus, dit le vieux sénateur, [illegible] quelques instants.

[illegible] dans le cabinet du roi.

Quant à la Gardie, il vint se placer derrière [illegible] et son regard se mit à chercher, à travers la foule qui se mouvait dans les appartements de la reine-mère, la femme qu'il aimait, la belle Elbé de Brahé.

On [illegible] dans les grands salons de réception. Christine de Holstein-Gottorp, veuve de Charles IX, causait dans son oratoire avec le conseiller Erick, le père du chevalier, ami de la comtesse Paula.

—Madame, disait le conseiller à voix basse, je suis en disgrâce auprès du roi. Je vais quitter la cour et viens vous faire mes adieux.

Christine fit un geste de dépit.

—Je m'y oppose, mon vieil ami, répondit-elle; votre reine a encore besoin de vos services.

Un éclair de satisfaction traversa la figure froide et impassible du conseiller.

—Votre Majesté sait que mon dévouement à sa personne est sans bornes.

—Comme le sera ma royale protection, Erick. Mon fils gouverne l'État, mais je nomme encore aux emplois de ma maison. Je vous attache à ma personne.

Il y avait de l'amertume et du regret dans les paroles de la reine.

—Ah! madame, s'écria le courtisan en s'inclinant jusqu'à terre.

—Oui, Erick, reprit Christine, j'ai besoin de votre dévouement, car je suis malheureuse reine et malheureuse mère! Gustave n'aime point son frère, et son frère, qui le sait, ne supporte que difficilement le joug du roi.

Erick jeta un regard oblique à droite et à gauche, et, voyant qu'il était bien seul avec Christine, il lui dit:

—Votre tendresse pour le prince Charles vous aveugle peut-être, madame.

—Non, non! répondit la reine avec un soupir. J'y vois clair! Les Moscovites ont offert le trône à Charles-Philippe, et cette offre fut acceptée par le roi. Maintenant, Gustave se refuse à donner une armée à son frère pour aller en prendre possession. Le roi voulait d'abord l'y conduire lui-même; à l'heure présente, il ne lui permet même pas de partir. Depuis quelques mois tout est mis en question dans le royaume: la couronne de Charles, le mariage du roi; je vois bien qu'il faudra que mes trésors équipent et payent une armée pour que Charles soit grand duc de Moscovie, mais nous le ferons, Erick... La reine de Suède veut que ses deux fils aient couronne en tête.

Ah! cela nous coûtera bien cher, mon vieil ami. Êtes-vous bien sûr, ajouta la reine en baissant la voix et avec un accent inquiet, de ces gens d'Egypte qui prêtent mon argent? En Suède, nous les tenons; mais il y en a d'établis jusqu'en Pologne; s'ils allaient nous voler!

—N'ayez crainte, madame, nous avons des otages. Ce peuple est si étrange qu'il tient à ses frères presque autant qu'à ses écus.

—Bien étrange, en effet; mais fort habile aussi. Quels banquiers! Veillez, néanmoins, Erick; ils sont si rusés, ces juifs!

A ce moment, un nouveau personnage apparut à la porte de l'oratoire.

C'était un tout jeune homme encore imberbe, mais dont le front était déjà sillonné par une ride profonde qui donnait à sa physionomie quelque chose de fatal.

—Le prince! fit Erick en se reculant.

C'était en effet Charles-Philippe, le plus jeune des fils de Christine.

Il s'approcha de la reine, lui prit la main qu'il baisa respectueusement, fit un signe amical au conseiller, et, s'adressant à Christine, lui dit:

—Ma mère, je viens de rencontrer dans les appartements du roi le duc de Saxe de Lawenbourg; il attendait que le roi voulût bien le recevoir et s'étonnait, en termes d'ambassadeur, que le roi lui fît faire antichambre. Pourquoi donc Gustave-Adolphe mécontente-t-il si imprudemment le Brandebourg, lui qui l'aimait assez pour y vouloir prendre femme?

Christine poussa un gros soupir;

—Je ne sais, mon fils, dit-elle. Je n'entends plus rien aux affaires de l'État; je ne suis plus régente.

(A continuer.)

VAPEURS.
Pour l'Été.
Mandeville et la Nlle-Orléans.
[illegible]
CAMELIA.
[illegible]
C. M. SORIA.

Excursion régulière du Dimanche et du Mercredi.
Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.
Le beau steamer à basse pression et de la Malle des Etats-Unis,
CAMELIA,
Capitaine Hanover,
fera régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI, des excursions aux susdites villes.
[illegible]
Prix: $1, aller et retour.
Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
Au No 8 de la rue de l'Union.
Le restaurant et la buvette aux prix de la ville, tenus par E. FREPALT.

Vicksburg.
Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 P. M.
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. S. Muse, commis.
[illegible]

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.
Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.
[illegible]

OPELOUSAS.
Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.
[illegible]
BERTHA,
W. Barton, capitaine.
[illegible]

POUR LES OPELOUSAS.
[illegible]

ARRANGEMENT D'ETE.
[illegible]

VAPEURS.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
[illegible]
GEO. MACKENZIE, Agent.

STEAMERS DU HAVRE ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
[illegible]
ESPARTERO, PELAYO, RIVERA, GUEVEDO, CASTELLAR, CORTES, COLON.
[illegible]
F. INGATE, agent,
No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

BREME.
Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord.
[illegible]
PRIX DU PASSAGE
[illegible]
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents.

Steamers de la ligne White Star,
Pour Queenstown et Liverpool.
[illegible]
REPUBLIC, BRITANNIC, GERMANIC, ADRIATIC, CELTIC, REPUBLIC
[illegible]
A. K. MILLER & Co., Agents.

STEAMERS—STATE LINE.
[illegible]
A. K. MILLER & CO., agents.

STATE LINE.
POUR LIVERPOOL DIRECTEMENT.
STATE OF ALABAMA
[illegible]
A. K. MILLER & CO., Agents.

Pour New York, directement.
[illegible]
KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON
[illegible]
ALFRED MOULTON.

POUR VERA CRUZ.
[illegible]
CITY OF MEXICO.....Capt. W. B. Sherwood.
CITY OF MERIDA.....Capt. J. W. Reynolds.
CITY OF HAVANA.....Capt. T. J. Phillips.
[illegible]
F. ALEXANDRE & SONS.
J. M. WITHERSPOON, Agent.

Philadelphia via la Havane.
PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.
POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.
[illegible]
C. W. LORD.
[illegible]
EDWARD A. YORKE, Agent.

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.
[illegible]

Avis aux Contribuables.
[illegible]

Notice to the Public & Taxpayers.
[illegible]

CHEMINS DE FER.
[illegible]
[redacted]
[illegible]
Louisiane et du Texas, de Morgan.
[illegible]
Premier état annuel
L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
[illegible]
Mutual Aid and Benevolent Life Insurance.
[illegible]

ASSURANCES.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA Nouvelle-Orléans.
[illegible]
Banque Nationale de l'État.
[illegible]
GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL.
[illegible]

ASSURANCES.
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.
[illegible]
Compagnie d'Assurance de l'Union.
[illegible]
La Compagnie d'Assurance TEUTONIA.
[illegible]
L'Union Française.
[illegible]

ASSURANCES.
Association d'Assurances [illegible]
[illegible]
L. J. WEBSTER, ABE HIRSCH, J. B. CAMORS, I. N. SMALL, LOUIS SCHNEIDER, PIERRE LANAUX.
[illegible]
Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.
[illegible]
Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLEANS.
[illegible]